

1 <i>Intitulé du module</i>	<i>Actions spécifiques et enjeux - ASC</i>						2025-2026		
Code T.TS.SO359.ASC3.F.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres				
2 <i>Organisation</i>									
Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français								
Volées : PT 2024, EE 2022, TP 2022									
Semaines 12 à 19 Jeudi et/ou Vendredi									
3 <i>Prérequis</i>									
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre									
Autres prérequis									
4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i>									
Compétences									
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.									
Objectifs									
Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':									
- Définir les concepts de démocratie, d'espace public et de participation ; - Situer leurs pratiques en animation socioculturelle par rapport à ces concepts ; - Développer une réflexion professionnelle pour : • Accompagner les transitions socio-écologiques ; • Favoriser les participations culturelles des publics du travail social.									
5 <i>Contenu et formes d'enseignement *</i>									
Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines. Les concepts de démocratie, d'espace public et de participation sont définis et argumentés. Deux enjeux actuels en lien avec la participation citoyenne sont étudiés, discutés et approfondis :									
• Comment accompagner les transitions écologiques sur les terrains de l'ASC ? • Comment promouvoir les participations culturelles en tant que pratiques démocratisantes en ASC ?									

Ces enjeux sont rattachés à des cadres de références qui placent l'expérience, les compétences et les ressources des personnes et communautés au cœur des pratiques en animation socioculturelle.

Les formes d'enseignement articulent cours ex cathedra, ateliers (exercices pratiques, analyse de projets, visites de terrain) et espaces de réflexion et d'échanges en petits groupes.

La présence des étudiant·es à tous les enseignements du module est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence (avec ou sans justificatif), le décanat est informé et un travail écrit complémentaire, avec présentation orale à l'enseignant·e responsable du module, est demandé à l'étudiant·e.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Le module sera validé par un examen oral individuel de 15 minutes, le jeudi 11 juin ou le vendredi 12 juin 2026. Le passage à l'examen se fait par binômes. Ceux-ci sont formés par la responsable du module. La nature de l'examen est communiquée le premier jour du module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel, le **jeudi 3 ou vendredi 4 septembre 2026**.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation ***7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *** remédiation possible remédiation possible pas de remédiation pas de remédiation Autres modalités (préciser ci-dessous) Autres modalités (préciser ci-dessous)**Autres modalités de remédiation****Remarques**

Les cours auront lieu les jeudis et/ou vendredis, le 20 mars, le 27 mars, les 16 et 17 avril, les 23 et 24 avril, le 1^{er} mai, les 7 et 8 mai 2026 de 08h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h30.

9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

Nom de la ou du responsable de module *

x

JETZER Anne

Descriptif validé le *

12 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 Intitulé du module	Travail de bachelor En emploi et Temps partiel	2025-2026	
Code T.TS.SO359.TBEE.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2 Organisation			
Crédits ECTS * 15 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
Volées : EE 2022, TP 2022			
Semestre d'automne 2025 (semaines 38 à 51) le vendredi et semestre de printemps 2026 (semaines 8 à 18) les jeudi et vendredi			
3 Prérequis			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre			
Autres prérequis La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).			
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
<u>Compétences</u> <ol style="list-style-type: none"> 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action. 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international. 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés. 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité. <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action. 2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés. 			

8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Au terme du module les étudiant·es seront capables de/d' :

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Appliquer les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre d'un séminaire thématique. Les responsables du séminaire assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaire thématique (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps personnel de travail.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 19 décembre 2025** (semaine 51).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être redéposé au plus tard le **vendredi 06 février 2026** (semaine 6). En cas de non-validation du projet, la note F est attribuée.
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **lundi 15 juin 2026** (semaine 25).
En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.
- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB d'ici le **mercredi 02 septembre 2026** (semaine 36).
En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.

Modalités de répétition :

- **En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) :**

Le module doit être répété selon les modalités définies avec les responsables de module et le vice-décanat cursus, dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

7a Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

**Modalités de remédiation
 (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social EE & TP (édition 2024)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/>).

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Bibliographie :

Le séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

Titre des recherches :

- Les recherches auxquelles participent les enseignant·es seront présentées dans le cadre du séminaire qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

Nom de la ou du responsable de module *

MAGALHÃES DE ALMEIDA António et VEYRE Aline

Descriptif validé le *

10 septembre 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle